

Epreuve d'admission :
EPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE

Série : SES

jury : Frédérique Giraud / Marianne Woollven

dossier n° 08

Etre pauvre

ATTENTION !

A L'ATTENTION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Vous devez impérativement :

1- écrire lisiblement vos noms et prénoms,

2- signer, ci-dessous,

3- remettre votre sujet au jury et lui présenter votre pièce d'identité munie d'une photographie.

Si plusieurs sujets sont proposés, vous effectuerez votre choix pendant le temps de préparation. Vous signalerez le sujet choisi en l'entourant ou en barrant l'autre ou les deux autres.

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE : _____

SIGNATURE : _____

Epreuve d'admission :
EPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE

Série : SES

jury : Frédérique Giraud / Marianne Woollven

dossier n° 08

Etre pauvre

Sources

Clément Mathilde, « Mieux comprendre les facteurs de risque de pauvreté en conditions de vie en contrôlant les caractéristiques inobservées fixes », *Economie et Statistiques*, N°369-370, 2014, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1377981?sommaire=1377989>.

Constance Jean, Peretti-Watel Patrick, « La cigarette du pauvre », *Ethnologie française*, 3/2010 (Vol. 40), p. 535-542, <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-3-page-535.htm>

« Pauvreté en conditions de vie. Enquête SRCV - Insee Résultats », *Insee Résultats*, paru le 19/01/2017, consulté le 21/01/2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2502743?sommaire=2502768>

Giorgetti Camila, « La bibliothèque du Centre Georges-Pompidou : un refuge pour les personnes socialement désqualifiées », *Informations sociales*, 2/2014 (n° 182), p. 52-62, <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-2-page-52.htm>

Ce dossier comporte 4 documents numérotés de 1 à 4.

Document 1

Taux de pauvreté en conditions de vie et taux d'entrée et de sortie (selon la catégorie d'appartenance du ménage)

	Taux de pauvreté	Taux d'entrée	Taux de sortie
TOTAL	11	4	40
Sexe de la PR			
Homme	9	4	44
Femme	16	6	35
Âge de la PR			
Moins de 30 ans	16	7	40
30-39 ans	13	5	42
40-49 ans	13	5	39
50-59 ans	11	4	39
60-69 ans	8	3	42
70 ans ou plus	9	3	38
Catégorie socioprofessionnelle de la PR			
Agriculteur	8	3	45
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	8	4	51
Cadre, profession intermédiaire	5	2	53
Ouvrier, employé	18	7	40
Autre (inactif non retraité)	33	13	24
État de santé déclaré de la PR			
Bon ou très bon	8	4	47
Moyen	14	5	37
Mauvais ou très mauvais	27	7	30
Situation d'activité de la PR			
En emploi	10	4	47
CDI temps plein	7	4	50
CDI temps partiel	15	6	34
CDD	11	5	45
Au chômage	44	19	22
Retraité	8	3	41
Étudiant	19	13	41
Autre inactif	38	14	24

Source des données

Compilation des enquêtes statistiques sur les ressources et conditions de vie (dispositif SRCV) de 2004 à 2009.

Champ

France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus vivant en ménages ordinaires, interrogées dans SRCV au moins un an entre 2004 et 2009 pour le taux de pauvreté, au moins deux ans de suite pour les taux d'entrée/sortie.

Lecture

Pour les taux d'entrée et de sortie en pauvreté, les caractéristiques sont celles à la deuxième date, c'est à dire à la date où la personne est pauvre pour le taux d'entrée, et à la date où elle n'est plus pauvre pour le taux de sortie. En moyenne entre 2004 et 2009, 9 % des personnes de 16 ans ou plus qui vivent dans un ménage dont la personne de référence est un homme sont pauvres. 4 % des hommes non pauvres une année sont entrés en pauvreté l'année suivante, 44 % des hommes pauvres une année sont sortis de pauvreté l'année suivante.

Source du document

Clément, 2014

Document 2

Restrictions de consommations selon le quintile de niveau de vie (%)

<i>Année</i>	<i>Indicateur</i>	Maintien du logement à bonne température	Paiement d'une semaine de vacances dans l'année	Achat de vêtements neufs	Manger de la viande ou du poisson tous les deux jours	Possession de deux paires de chaussures	Absence de repas complet lors d'une journée entière ces deux dernières semaines
2004	Ensemble	6,9	34,8	13,7	7,8	9,4	2,9
	1er quintile	15,4	64,3	31,3	18,0	21,8	7,2
	2e quintile	8,0	48,2	17,7	10,1	11,7	3,7
	3e quintile	5,1	31,0	8,9	5,1	6,4	1,9
	4e quintile	3,5	18,0	5,5	2,8	3,6	0,8
	5e quintile	2,1	10,8	3,8	2,5	2,8	0,6
2008	Ensemble	5,9	32,4	13,5	8,4	8,5	2,9
	1er quintile	11,2	63,2	31,1	19,0	19,9	7,4
	2e quintile	8,4	43,5	16,1	10,5	9,8	3,2
	3e quintile	5,2	29,6	10,4	6,7	6,5	1,8
	4e quintile	3,0	17,0	6,7	3,4	3,8	1,0
	5e quintile	1,7	7,9	2,7	2,1	2,1	1,0
2014	Ensemble	6,7	26,1	14,4	8,5	8,3	3,7
	1er quintile	15,8	55,5	34,6	21,0	21,1	9,3
	2e quintile	8,5	38,7	18,2	10,8	9,5	3,9
	3e quintile	5,6	21,5	11,7	6,8	6,3	2,2
	4e quintile	2,6	11,7	5,6	3,3	3,7	1,6
	5e quintile	1,3	3,5	2,0	1,0	0,9	1,6

Source des données

Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (dispositif SRCV) portant sur les revenus, la situation financière et les conditions de vie des ménages. Un ménage est considéré comme pauvre en conditions de vie s'il subit au moins 8 privations parmi une liste de 27 possibles regroupées en 4 dimensions : insuffisance de ressources, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés de logement. Les restrictions de consommation rassemblent neuf questions de consommation : acheter de la viande, des vêtements neufs, posséder deux paires de chaussures, partir en vacances une semaine, recevoir parents ou amis, acheter des cadeaux, remplacer des meubles, maintenir son logement à la bonne température, absence de repas complet une journée au cours des deux dernières semaines.

Champ

Ensemble des ménages en France métropolitaine

Lecture

En 2014, 26,1 % des ménages déclarent ne pas avoir suffisamment de revenus pour se payer une semaine de vacances au cours de l'année.

Source du document

Insee Résultats, 2017

Document 3

La cigarette du pauvre

« Quand j'avais des occupations et puis quand je bossais aussi, quand je bossais je ne pensais pas à la clope. [...] C'est quand j'avais rien à foutre que j'allumais la clope. [...] Ouais, quand vous foutez rien vous fumez plus » (Fabrice, 51 ans, au chômage).

« Si j'avais de quoi occuper mes journées, je fumerais moins. Ça m'est déjà arrivé ; quand je travaille, je fume qu'à la pause, alors que là, à la maison, café-cigarette, café-cigarette » (Leila, 26 ans, au chômage).

« Ben, ça fait, bon ben, si on calcule par an, oui c'est sûr que ça fait beaucoup, ça fait une grosse somme, mais bon, on n'a que ça pour se détendre alors... Si encore on allait dans des boîtes de nuit, dans des fêtes, dans heu je sais pas, si on allait s'amuser, au restaurant tout ça ben ça coûterait plus cher » (Joseph, 50 ans, au chômage).

« Pour moi, en tout cas [la cigarette] c'est une aide. Comme la nuit je me réveille, j'arrive plus à dormir ; je fume. J'vais faire quoi sinon ? Rien. Je fume. Et si j'ai pas de tabac, alors là... c'est pas bon du tout ! [...] Y a le problème que... Y a aussi la solitude. Ça joue beaucoup la solitude. Je connais des gens, ils se sont retrouvés seuls, ils se sont mis à fumer » (Clément, 57 ans, au chômage).

Source des données

Extraits d'entretien

Source du document

Constance, Peretti-Watel, 2010

Document 4

Des pauvres à la BPI

Tout porte à croire que la présence significative de personnes pauvres à la bibliothèque du Centre Pompidou témoigne d'un élargissement de leurs nécessités fondamentales ou, du moins, est l'expression d'un fort désir de satisfaire des besoins autres que ceux qui sont pris en considération par la plupart des organismes sociaux. Des besoins qui n'ont pas lieu d'être exprimés dans les espaces publics, d'autant moins que ceux-ci, pour des raisons de sécurité, deviennent de plus en plus inaccessibles pour ce public.

Des personnes pauvres viennent donc régulièrement à la BPI parce que celle-ci répond, d'une part, à leurs nécessités vitales (se chauffer, manger, dormir) et, d'autre part, à leurs besoins subjectifs, intimes, qu'ils ressentent sous forme de rêves, d'espoir, d'attentes personnelles et qu'ils ne peuvent exprimer nulle part dans la ville. C'est ainsi que la BPI en vient progressivement à assumer dans leur vie la double fonction de protection et de reconnaissance. D'une part, comme un refuge, la BPI les protège physiquement contre les intempéries, la faim et la dégradation du corps lorsqu'il est exposé à des conditions de vie très dures ; d'autre part, elle leur assure une reconnaissance en ne pratiquant pas la stigmatisation sociale à laquelle ces personnes sont assujetties ailleurs.

[...]

Le principe d'égalité entre tous les usagers est mis en œuvre à la BPI dès l'accueil. Contrairement à d'autres bibliothèques, elle ne distribue pas de cartes et ne demande pas d'informations personnelles au moment de l'inscription. L'accès à la BPI est libre et gratuit et le contrôle réalisé à l'entrée est minimal. Les agents de sécurité y sont plus tolérants qu'ailleurs : ils n'interdisent pas l'accès à la bibliothèque des personnes sales, qui portent plusieurs sacs ou des vêtements troués. Privilégiant un accueil démocratique, la BPI ne pratique aucun type de discrimination sociale, raciale ou ethnique. En conséquence, elle devient un refuge à la fois pour ceux qui souffrent de discrimination dans leur quotidien et pour ceux qui refusent l'entre-soi élitiste des bibliothèques universitaires.

Source du document

Giorgetti, 2014